

LES PEUPLEMENTS CASTRAUX EN CÔTE-D'OR

par Hervé MOUILLEBOUCHE

L'historiographie médiévale a vulgarisé l'idée du regroupement des populations, aux XI^e et XII^e siècles, dans des bourgs et des villages au pied des châteaux. La réalité historique est un peu plus complexe, et les vestiges archéologiques montrent que ce phénomène est à la fois moins répandu, mieux conservé et plus menacé qu'on ne pourrait l'imaginer.

L'étude des peuplements castraux a été lancée sur la France de l'Est par l'U.M.R. d'histoire et d'archéologie médiévale de l'université de Nancy¹. Cette étude ne saurait se limiter aux seuls bourgs castraux, qui ne sont qu'un cas particulier de peuplement castral, doté de statuts juridiques particuliers ; elle ne peut pas non plus s'étendre à tout habitat proche d'un château, ce qui conduirait à étudier pratiquement tout habitat. Seront donc définis comme peuplements castraux les regroupements de population déterminés par la construction d'un château, ou fortement restructurés par son implantation.

Abréviations :

B.M.	Bibliothèque Municipale
B.S.S.H.Y.	Bulletin de la Société des Sciences Historiques de l'Yonne
PEINCEDÉ	Recueil de Peincédé, inventaire des archives de la Chambre des Comptes de Dijon, XVIII ^e siècle, Archives Départementales de la Côte-d'Or.

Les cotes d'archives citées sans précision renvoient aux Archives Départementales de la Côte-d'Or.

Le rattachement administratif des communes et hameaux cités est précisé dans la liste des peuplements castraux qui clôt l'article.

1. Le projet d'*Atlas national des bourgs castraux*, lancé en 1987 sous la direction d'A. DEBORD, semble être abandonné ; les principales publications sur le sujet sont désormais AFFOLTER (É.), BOUVARD (A.), VOISIN (J.-C.), *Atlas des villes de Franche-Comté. I. les bourgs castraux de Haute-Saône*, Nancy, 1992 ; BOUVARD (A.), *Les peuplements castraux de la Montagne du Doubs*, (Thèse de doctorat sous la direction de M. BUR), Nancy, 1997 ; BUR (M.) (s.d.) *Les peuplements castraux dans les pays de l'Entre-Deux (Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre)*, Nancy, 1992.

En Bourgogne, la question des bourgs castraux a déjà largement été traitée par le doyen Richard, qui termine son étude en demandant qu'elle soit poursuivie par une enquête sur le terrain². Aussi, nous n'avons pas voulu reprendre ici toute l'approche institutionnelle de ces bourgs, mais nous nous sommes limité à l'aspect architectural et topographique des peuplements castraux de la Bourgogne du nord, c'est-à-dire la Côte-d'Or, où il est possible de dénombrer plus d'une soixantaine de sites. Faute de pourvoir tous les présenter en détail, nous nous contenterons dans les pages qui suivent d'évoquer la chronologie de leur installation, la typologie des bourgs, leur équipement urbain et leur organisation en réseau.

CHRONOLOGIE DES PEUPLEMENTS CASTRAUX EN CÔTE-D'OR

L'apparition de l'habitat est généralement plus difficile à percevoir que celle du château qui l'engendre ; aussi est-il nécessaire de rappeler les grandes étapes de l'installation du réseau castral avant d'envisager celui des bourgs corrélatifs.

Les castra

Les citadelles romaines du Bas-Empire constituent des cas marginaux pour l'étude des bourgs castraux, puisque le même élément architectural est à la fois bourg et château ; néanmoins, ces *castra* constituent souvent la base d'une agglomération plus importante, et continuent de jouer un rôle militaire au Moyen-Âge, généralement avec le nom de « Vieux-Château ». Outre les *castra* de Dijon et Beaune, dont les vestiges sont parfaitement connus, il faut ajouter celui de Til-Châtel, dont le plan se dessine encore au nord du village, sur l'axe de l'ancienne voie romaine, et ceux de Saulieu, Beaumont, Rougemont et Auxonne, qui sont probablement d'origine romaine, mais dont il ne reste pas d'éléments indubitables.

Les premières citadelles

Dès le VI^e siècle, de véritables bourgs, eux aussi appelés « *castrum* », s'installent sur des sites défensifs, souvent d'anciens *oppida* celtiques,

2. RICHARD (J.), « Les peuplements castraux en Bourgogne ducale, » in *Les peuplements castraux dans les Pays de l'Entre-Deux*, op. cit., p. 39-46.

qui n'avaient peut-être jamais été totalement désertés ; un seul de ces sites, Crimolois, est situé dans la plaine, mais l'identification de la mention est discutable, et le terme d'« *opidum* » qui le désigne en fait un cas à part.

Nom du château	1 ^{re} mention	Terme employé	Références ³
Brémur	500	<i>Castrum</i>	Bolland. sept., VII, 420-423.
Vergy	674	<i>Castrum</i>	B.M. Dijon, Ms 2648.
Crimolois	815	<i>Opidum</i>	Folz, Marilier 1986, n° 36
Châtillon	840	<i>Château</i>	Courtépée, IV.
Mont-Lassois	840	<i>Castellum</i>	Prou 1898, p. 80
Mesmont	889	<i>Castrum</i>	Roserot 1894, p. 527, texte 16.
Mont-Saint-Jean	924	<i>Castellum</i>	Annales de Flodoard
Saulieu	924	<i>Castrum</i>	Annales de Flodoard

Les « Châteaux neufs » du X^e au XII^e siècle

La grande vague des châteaux, et donc des bourgs castraux, se répand sur la Bourgogne à partir du XI^e siècle ; dès la fin du X^e siècle pourtant apparaissent deux nouveaux châteaux, Pouilly-sur-Saône et Mailly-le-Château, qui sont vraisemblablement tout deux bâtis sur une motte castrale⁴. Les autres sont généralement des sites de hauteur, qui ont pratiquement tous donné naissance à un bourg encore existant. 13 d'entre eux sont cités pour la première fois dès le XI^e siècle, et 23 dès le XII^e siècle ; à ceux-ci il faudrait ajouter un certain nombre de sites comme Mâlain, Lux, Rouvray ou Jours-en-Vaux, qui n'apparaissent dans les sources qu'au XIII^e siècle, mais qui existent sans doute bien avant.

3. Courtépée : BÉGUILLET (E.) et COURTEPÉE (Abbé Cl.), *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3^e éd. : Paris, Horvath (introduction de P. Gras et J. Richard). Folz, Marilier 1986 : FOLZ (R.), MARILIER (J.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*, t. III, Dijon, 1986. Roserot 1894 : ROSEROT (A.), « Diplômes carolingiens originaux des archives de la Haute-Marne », *B.S.S.H.Y.*, t. XLVII, Auxerre, 1894, p. 503-540. Prou 1898 : PROU (M.), *Catalogue des monnaies françaises de la bibliothèque nationale : les monnaies carolingiennes*, Paris, 1898.

4. Courtépée rapporte qu'en 1778, on détruisit à Pouilly-sur-Saône une motte élevée de 40 pieds, large de 25 et longue de 40. Cette motte est représentée sur les atlas routiers C 3883 et C 4316. La motte de Mailly se situait au nord du hameau de Mailly-le-Château, dans une île de la Tille ; elle est entièrement détruite, et visible en photographie aérienne.

Nom du château ⁵	1 ^{re} mention	Terme employé	Référence ⁶
Mailly-le-Château	990	<i>Castrum</i>	Bougaud, Garnier 1875, n° 216.
Pouilly-sur-Saône	997	<i>Castrum</i>	Raoul Glaber, livre II, ch. VIII.
Grignon	1000	<i>Castrum</i>	Du Chesne 1625, I, 50.
Liernais	1000	<i>Château</i>	Baudiau 1865, t. III, p. 375.
Salmaise	1003	<i>Castrum</i>	Chevrier, Chaume 1943, n° 217
Saulx-le-Duc	1016	<i>Castrum</i>	Chevrier, Chaume 1943, n° 340
Thil-en-Auxois	1016	<i>Castellum</i>	Cartul. de Flavigny
Beaumont-sur-V.	1031	<i>Castrum</i>	Bougaud, Garnier 1875
Pouilly-en-Auxois	1061		Courtépée, IV.
Rougemont	1075	<i>Castrum</i>	Laurent 1907, n° 181
Grancey-le-Château	1076	<i>Castrum</i>	Laurent 1907, n° 157.
Meursault	1085		Courtépée, II.
Fontaine-lès-Dijon	1090		Courtépée, II.
Salives	1096	<i>Castrum</i>	Pertz, VII, 476.
Arnay-le-Duc	1098	<i>Castellum</i>	Chevrier Chaume 1943, n° 371
Blaisy-Haut	1105	<i>Castrum</i>	Gall. Christ. IV, instr. col. 153.
Gurgy-le-Château	1105	<i>Castrum</i>	Gall. Christ. IV, instr. col. 153.
Marigny-sur-Ouche	1110	<i>Castrum</i>	Marilier 1961, n° 41
Til-Châtel	1112	<i>Castrum</i>	Saint-Étienne, II, n° 2 bis
Saint-Beury	1112	<i>Castrum</i>	Petit, I, 479.
Touillon	1112	<i>Castrum</i>	Laurent 1907, n° 218
Montbard	1113	<i>Castrum</i>	Laurent 1907, n° 242.
Mont-Saint-Jean	1119	<i>Castrum</i>	Marilier 1961, n° 58.
Gissey-sur-Ouche	1120	<i>Castrum</i>	Cartul. de Citeaux, I, f° 96 v°.
Frôlois	1123	<i>Castrum</i>	Laurent 1911, n° 598
Gissey-le-Vieil	1125	<i>Castrum</i>	Marilier 1961, n° 77.
Montigny-sur-Aube	1125	<i>Castrum</i>	Laurent 1907, n° 230
Ruffey-lès-Échirey	1125	<i>Castrum</i>	Bougaud, Garnier 1875, p. 454
Sombernon	1125	<i>Castrum</i>	Marilier 1961, n° 77.
Brazey-en-Plaine	1125	<i>Castrum</i>	Marilier 1961, n° 85.
Vieux-Château	1140	<i>Castrum</i>	20 H 674
Villiers-le-Duc	1153	<i>Tour</i>	G 451
Thoisay-la-Berchère	1172	<i>Castrum</i>	Charmasse 1865, n° 11
Lucenay-le-Duc	1175	<i>Castrum</i>	15 H 9
Châteauneuf	1176	<i>Castrum</i>	G 2488
Charny	1195	<i>Castellum</i>	B 10470

5. Sont présentés ici quelques unes des mentions les plus précoces des châteaux de Côte-d'Or, qui n'ont pas tous donné naissance à un bourg castral : les bourgs de Montigny-sur-Aube, Ruffey-lès-Échirey et Lucenay-le-Duc, qui apparaissent dans les textes plusieurs siècles avant leur château, ne peuvent pas être considérés comme des bourgs castraux.

6. Bougaud, Garnier 1875 : BOUGAUD (E.), GARNIER (J.), *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, suivie de la Chronique de Saint-Pierre de Bèze*, Dijon,

Les créations du XIII^e siècle

Après 1200, la croissance démographique s'épuise, la création de bourgs et de châteaux *ex nihilo* est plus rare, puisqu'on ne trouve guère que Talant, fondé en 1209, et Saint-Jean-de-Losne, fondé en 1224, tout deux sur l'initiative du duc. Comme le bourg de Chaumont-de-Châtillon, fondé quelques années plus tôt, ces agglomérations sont autant des villes neuves que des bourgs castraux, tant la place du château y est insignifiante.

Après le XIII^e siècle

Après 1220, le phénomène des regroupements castraux ne disparaît pas totalement, mais il devient moins caractéristique ; les nouvelles fondations ne connaissent plus la même prospérité. Le duc essaie encore de créer un foyer de peuplement autour de son château de Lux⁷ ; il se forme spontanément quelques hameaux autour des maisons fortes, comme à Ouges, à Gamay (commune de Saint-Aubin, fig. 1), ou à Soirans⁸, mais aucun de ces hameaux n'obtient la taille, l'équipement ou les statuts ordinaires concédés à un bourg ; certains seigneurs essaient d'élever leur village au rang de bourg : c'est le cas vraisemblablement des seigneurs de Commarin, qui transforment leur maison forte en château à partir de 1409, et obtiennent un marché pour leur seigneurie peu avant 1584⁹ ;

1875. Du Chesne 1625 : DU CHESNE (A.), *Histoire généalogique de la maison de Verzy*, Dijon, 1625. Baudiau 1865 : BAUDIAU (Abbé J.-F.), *Le Morvan : ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Nevers, 1854, 2 vol ; 2^e éd. 1865-1869, 3 vol. Chevrier, Chaume 1943 : CHEVRIER (G.), CHAUME (Abbé M.), *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*. Vol II : 990-1124, Dijon, 1943. Laurent 1907 : LAURENT (J.), *Cartulaire de Molesmes, ancien diocèse de Langres (916-1250)...*, avec une introduction diplomatique, historique et géographique, tome 1, Dijon, 1907. Pertz : PERTZ, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, VIII, 476. Marlier 1961 : MARLIER (Chanoine J.), *Chartes et documents concernant l'abbaye de Cîteaux (1098-1182)*, Rome, 1961. Saint-Étienne II : BIEVRE-POULALIER (A.), *Chartes de l'Abbaye de Saint-Étienne de Dijon*, Vol. II : 1098-1140, Dijon, 1912. Petit : PETIT (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne, avec des documents inédits et des pièces justificatives*, Dijon, 1885-1905, 9 vol. Laurent 1911 : LAURENT (J.), *Cartulaire de Molesmes, ancien diocèse de Langres (916-1250)...*, avec une introduction diplomatique, historique et géographique, tome 2, Dijon, 1911. Charmasse 1865 : CHARMASSE (A.), *Cartulaire de l'église d'Autun, première et deuxième parties*, Paris, Autun, 1865.

7. B 10423, f° 30 v° ; accord passé en 1268 avec le seigneur de Til-Châtel qui autorise pour 6 ans les bourgeois de Bèze à venir s'installer à Lux.

8. Cf. MOUILLEBOUCHE (H.), « La maison forte et ses avatars dans les environs de Dijon », *M.C.A.C.O.*, t. XXXVI, 1996, p. 251-276. Plan p. 271.

9. Jacques de Courtiamble reprend sa maison forte du duc en 1409 (B 10508), et la transforme peu après en château ; la première mention d'un marché, le 7 février 1584, précise qu'il y a marché le mercredi et quatre foires l'an.



FIG. 1. — Maison forte de Gamay (Saint-Aubin) au milieu de son bourg :
vue du nord-est.

mais ces expériences tardives ne remodèlent pas durablement le réseau de l'habitat et du commerce.

Bourgs et châteaux

Avant le XIII^e siècle, la formation de bourgs autour du château est rarement mentionnée ; elle se laisse parfois deviner quand sa création est accompagnée d'une charte de franchise, mais le plus souvent, c'est par raisonnement régressif, à partir des mentions de foires, marchés et villes fermées des XIV^e et XV^e siècles qu'on soupçonne l'apparition d'un bourg liée à celle du château. On connaît une mention du bourg de Châtillon en 1178, celui de Til-Châtel est cité en 1184 ; pour les autres bourgs, il n'y a pas de mentions explicites avant le XIII^e siècle.

Ainsi, sauf pour les cas exceptionnels de Châtillon, Talant et Saint-Jean-de-Losne, les bourgs castraux bourguignons sont un mouvement largement spontané, qui témoigne du dynamisme démographique et économique des XI^e et XII^e siècles, et qui marque durablement le réseau urbain.

APPROCHE TYPOLOGIQUE DES BOURGS CASTRAUX

Même quand ils existent, les textes ne sont pas toujours très précis pour expliquer la genèse des bourgs castraux et les relations entre le bourg et le château. L'étude de la topographie en revanche, quand elle est menée avec prudence, permet de lire assez précisément dans le paysage la genèse et l'organisation des bourgs. Les quelques lignes qui suivent ne prétendent pas dresser une typologie exhaustive des cas bourguignons, mais plutôt exposer quelques critères de classification et de lecture.

L'inégale persistance du bourg

Le bourg a pu donner naissance à une véritable ville, comme Montbard, Châtillon, Semur ou Vitteaux, mais il a pu aussi disparaître totalement : c'est le cas des habitats liés aux châteaux de Vergy, Tart-le-Bas, Saint-Beury et peut-être de la tour de Jéricho à Sousse.

Le bourg de Vergy, qui s'étendait au nord du château, semble n'avoir jamais vraiment prospéré : on y compte 3 feux en 1391, 6 en 1431 ; en 1470, on y dénombre 8 feux, deux foires l'an et un marché¹⁰. Les derniers bâtiments disparaissent au début du XIX^e siècle, et on y voit encore aujourd'hui, près de l'église romane, l'ancienne place du bourg, son puits, et quelques masures effondrées qui disparaissent sous la forêt.

Le bourg de Saint-Beury n'était guère plus dynamique à la fin du Moyen-Âge, avec 7 feux en 1461¹¹. Mais sur place, la grande prairie qui s'étend à l'est du château, sur une butte dont les proportions rappellent celle de Talant, montre que soit le bourg primitif était plus important, soit les seigneurs avaient prévu de l'espace pour l'implantation d'un vaste bourg.

La plupart de ces villages disparus semblent d'ailleurs avoir été des agglomérations modestes : c'est ce que laissent penser les quelques traces d'habitats qu'on distingue dans la prairie qui entoure la motte de Tart-le-Bas, ou les ruines du hameau de Melin qui s'étendent encore dans les bois au pied de la motte de Blanot. L'un des exemples les plus pittoresques de bourg avorté se trouve au-dessus du village de Sousse-sur-Brionne, au lieu-dit « la tour de Jéricho »¹² ; on y voit, au pied des

10. 1391 : B 11528 ; 1431 : B 11532 ; 1470 : B 11535.

11. B 11517

12. Motte de Tart-le-Bas : coordonnées Lambert : 818,55/2248 ; motte de Melin à Blanot : 743,75/2245,7 ; Tour de Jéricho à Sousse-sur-Brionne : 766,35/2260,02.

falaises, le rocher turriforme qui supporte encore les bases d'une tour polygonale et un peu plus bas des restes de case-encoche, une source captée et une petite chapelle romane isolée dont les somptueuses sculptures et les peintures murales témoignent que les seigneurs du XII^e siècle avaient engagé de gros investissements pour essayer d'attirer quelques manants au pied de leur château.

Les dédoublements de sites

Le phénomène le plus spectaculaire de l'impact du château sur le peuplement est la fluctuation des habitants entre les lieux d'habitats anciens et les bourgs nouveaux ; on observe soit un déplacement total et irréversible de la population, qui ne laisse dans son ancien village que l'église et le cimetière, soit un dédoublement du village, soit enfin un repli sur les sites primitifs, qui laisse alors un cimetière et une chapelle isolée sur le site du bourg castral abandonné.

Les déplacements définitifs de sites de peuplement s'observent à Montbard, à Mâlain et à Grancey-le-Château. À Montbard, l'église Saint-Ursne ne devint église paroissiale qu'en 1702 ; avant cette date, la paroisse et le cimetière étaient restés attachés au site de peuplement primitif de Courtangy, à 1200 m au sud du château. Le transfert de paroisse ne s'est fait qu'au XIX^e siècle à Mâlain, quand l'église Saint-Valérien a définitivement quitté le site du cimetière médiéval¹³ pour s'installer plus près du bourg castral. À Grancey-le-Château en revanche, le transfert n'a jamais eu lieu, et l'habitat primitif est toujours marqué par l'église Saint-Germain et son cimetière, à 1000 m au sud-est du château.

Les dédoublements du site aboutissent rarement à la création de deux paroisses, comme celles de Blaisy-Bas et de Blaisy-Haut. La plupart du temps, il y a lutte d'influence entre les deux pôles de peuplement. À Saulx, c'est le bourg castral de Saulx-le-Duc qui l'a emporté sur son hameau de Saulx-la-Ville. À Antigny au contraire, la création d'Antigny-le-Château n'a jamais réussi à supplanter Antigny-la-Ville, et le bourg castral s'est finalement fait absorber par l'actuelle commune de Foissy. Le château de Marigny-sur-Ouche représente un cas d'espèce : sa chapelle est dédiée à saint Maurice, alors que l'église paroissiale est sous le patronage de saint Victor. Or, les martyrs Maurice et Victor sont généralement honorés ensemble, d'où il appert qu'il s'agit là d'un dédoublement spirituel de la paroisse, qui n'a pas réussi à entraîner un dédoublement du bourg.

13. À l'emplacement de l'actuel cimetière, isolé à l'est du village.



FIG. 2. — Collégiale et château de Thil-en-Auxois, vue du sud-ouest.

Enfin, le bourg castral peut être victime d'un reflux de la population vers son site primitif, ou d'une fuite vers un site plus attractif. Le bourg castral n'est plus alors marqué que par une église paroissiale isolée près du château, avec parfois son cimetière : en Côte-d'Or, trois sites castraux très anciens ne sont plus occupés que par une chapelle et un cimetière : il s'agit du Mont-Lassois à Vix, du Mont-Saint-Victor à Villers-la-Faye, et de la Montagne Saint-Laurent à Mesmont.

Des châteaux plus récents ont laissé des vestiges de bourgs assez comparables : une collégiale en face du château à Thil-en-Auxois (fig. 2), une église romane et un cimetière sous le château à Vergy. À Griselles, on remarquera sur la photographie aérienne (fig. 3) la place de l'ancien bourg castral marquée par l'église et le cimetière ; l'enceinte de l'ancienne forteresse occupe le sommet de la butte, et le bourg a glissé au pied de celle-ci, le long de la route.

L'église du bourg castral est parfois détruite depuis peu : à Pouilly-en-Auxois, on en voit encore les fondations au sommet de la butte Saint-Pierre, au milieu d'un pittoresque cimetière abandonné. À Saulx-le-Duc, c'est en 1840 que l'église paroissiale quitte la plate-forme devant le château, sur la butte Saint-Siméon, pour se rapprocher du



FIG. 3. — Château, église et bourg de Griselles, vue de du nord-est.



FIG. 4. — Citadelle de Brémur, vue de l'ouest.

bourg castral sur le flanc nord de la montagne. À Duesme, le lieu-dit « le Prieuré » marque encore l'emplacement d'un bourg qui se dressait sur l'éperon rocheux au sud du château¹⁴. À Saint-Beury, Courtépée vit encore près du château l'église paroissiale et la cure, derniers vestiges du bourg castral. À Brémur enfin, l'église est l'un des derniers bâtiments à avoir abandonné la citadelle, sur le sommet du plateau, pour se rapprocher du village bas sur le flanc du coteau (fig. 4).

Il faut faire une place à part au cas de Til-Châtel : un premier bourg s'est développé dans la plaine, autour du *castrum* romain ; en 1184¹⁵, un nouveau château s'installe sur la butte qui domine la voie romaine, et ce nouveau pôle finit sans doute par attirer à lui le bourg, puisque l'église Saint-Florent et le cimetière sont toujours visibles sur la butte près des fossés du château. Puis le site est abandonné : au XIX^e siècle, l'église et le cimetière sont isolés, le bourg s'est transporté sur la voie romaine, juste au sud du *castrum*. Aujourd'hui, le mouvement pendulaire s'inverse : les pavillons modernes fuient les nuisances de la route nationale, et retrouvent les charmes de l'habitat de hauteur, en allant exhiber leurs façades trop blanches sur le versant sud de la butte du château.

L'adaptation au relief

L'un des caractères les plus spectaculaires des bourgs castraux bourguignons est dû aux contraintes imposées par le relief et aux efforts déployés pour les vaincre : qu'on pense aux escaliers de Montbard, aux ruelles d'Aignay-le-Duc, aux routes escarpées de Saint-Romain, Blaisy-Haut, Grancey-le-Château, Brémur, aux chemins pédestres escaladant les citadelles de Frôlois, Beaumont ou Chaudenay.

Les sites des châteaux perchés conditionnent souvent la morphologie du bourg : sur une butte isolée (Thil, Talant, Saint-Beury...) le château occupe une extrémité du replat sommital, et le bourg de développe ou se tasse sur la place restée vacante. Sur un rebord de plateau, le bourg peut se développer en large éventail autour du château, comme à Charny, à Frôlois, à Marigny-sur-Ouche, à Touillon ou à Beaumont-sur-Vingeanne. Les bourgs castraux les plus caractéristiques sont ceux qui s'installent sur un éperon, dont la pointe est occupée par le château : les exemples les plus achevés se voient à Blaisy-Haut, Saint-Romain-le-Haut, Mont-Saint-Jean et Grancey-le-Château (cf. fig. 5)

14. VIGNIER (F), « Le prieuré Saint-Étienne de Duesme », *M.C.A.C.O.*, t. XXV, 1959-1962. Dijon, 1964, p. 209-216.

15. B 10470



FIG. 5. — Château de Grancey, bourg supérieur et bourg inférieur,
vue du sud-est.



FIG. 6. — Frôlois, vue de l'est ; le château est à la pointe du plateau, à gauche de l'église.

Le manque de place près du château conduit souvent à une division de l'agglomération en un bourg-dessus près du château, et un bourg-dessous au pied de celui-ci : c'est ce qu'on observe à Fontaine-lès-Dijon, Saint-Romain, Salmaise, Grancey, Frôlois (fig. 6), Gurgy-le-Château, mais aussi dans le petit village de Busseaut, dont la butte dominant l'église est occupée par une motte castrale¹⁶. Le cas de Semur-en-Auxois est très spécial, puisque l'agglomération a été séparée en deux bourgs par le « donjon » ducal, une partie trouvant place sur l'extrémité de l'éperon (quartier appelé « le Château »), et l'autre s'étalant sur l'élargissement du plateau (quartier dit « le Bourg »).

Les bourgs au pied du château prennent souvent une forme enveloppante, soit sur le versant même, comme à Saulx-le-Duc, Vergy, Grignon ou Montbard, soit au pied de la butte : c'est le cas à Mâlain, Châtillon, Duesme, Gissey-le-Vieil et Montigny-Montfort.

Enfin, pour être exhaustif, il faut aussi parler de ces quelques bourgs qui se sont développés avec une apparente indifférence au relief

16. Motte de Busseaut : coordonnées Lambert 733,2/2306,75.

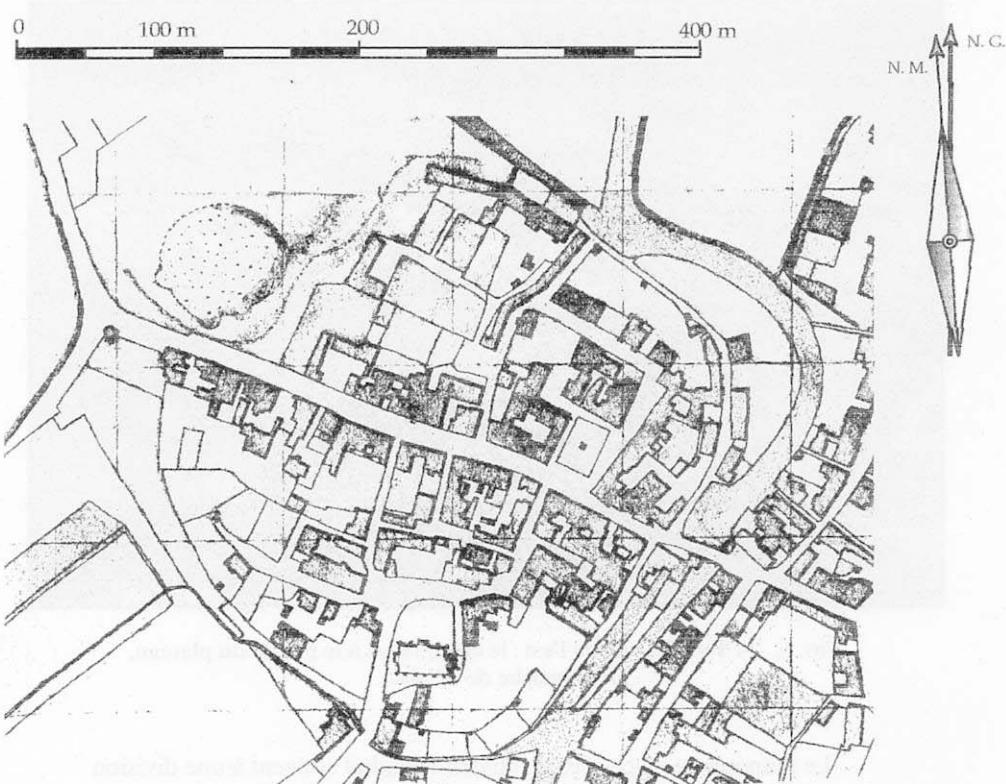


FIG. 7. — Château et bourg de Mirebeau.

et au château : qui pourrait en effet reconnaître un quelconque caractère de peuplement castral dans les villages de Lantenay ou d'Aignay-le-Duc ? Et si les toits du château de la Rocheapot donnent fière allure au village, rien dans le tracé des rues n'indique que celui-ci ait conditionné le développement du bourg.

Le plan du bourg

Même en l'absence de relief, le plan d'un bourg peut porter la trace de sa morphogenèse ; un village-rue bâti autour d'une ou de deux voies parallèles menant au château, comme à Mailly-le-Château, à Rouvray ou à Vantoux (commune de Messigny), peut parfois être la trace d'un lotissement ancien. Les plans radio-concentriques, comme ceux de

Meursault ou de Savoisy, attestent clairement que le bourg s'est formé autour du château. Plus souvent, le bourg prend une forme massée dans une enceinte dominée par le château, qui ressemble à une basse-cour dilatée : ce phénomène est particulièrement visible à Antigny-le-Château, où une levée de terre dessine encore au sud la limite d'un bourg castral aujourd'hui déserté, et à Mirebeau, dont les fossés en eau viennent se refermer au nord-ouest sur l'imposante motte qui conserve les derniers vestiges du château (fig. 7).

Ces plans sont en outre souvent complétés par des faubourgs, plus ou moins réguliers, qui se développent le long des axes de communication ; ils sont l'un des plus sûrs indices du dynamisme et de la croissance du bourg.

Deux types opposés : Montbard et Talant¹⁷ (fig. 8 et 9)

Pour conclure cette typologie, on pourra comparer les plans de deux bourgs fondamentalement opposés : ceux de Montbard et de Talant. Montbard est un bourg largement spontané, qui se développe sur un versant du château, après avoir vraisemblablement été chassé du sommet de la butte pour ménager la *zona non aedificanda* du château. Le bourg est fortifié, mais déborde rapidement de son enceinte vers l'est pour former le « grand faubourg » lui-même fortifié, et au sud le « petit faubourg », qui garde des dimensions plus modestes. Talant est au contraire l'exemple type du bourg planifié : le plateau (250 x 400 m), est entouré sur trois côtés par des fossés secs encore partiellement visibles ; le quatrième côté était occupé par le château, séparé du bourg par un simple mur. Le bourg lui-même a été découpé en lots d'égales profondeurs, qui s'alignent sur 7 « rangs » séparés par 4 rues. Malgré ses solides défenses et sa charte de franchise, la fondation de Talant ne connaît pas le succès de Montbard : l'enceinte n'a jamais été totalement peuplée, et il faudra attendre les années 60 (du XX^e siècle...) pour voir enfin ses faubourgs se développer.

LES ÉQUIPEMENTS URBAINS

Le succès des bourgs castraux se mesure aussi par la présence d'un certain nombre d'équipements — militaires, religieux, économiques,

17. Sur Montbard : Nadault (J.), *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard : d'après le manuscrit inédit de Jean Nadault*. L. Mallard et H. Nadault de Buffon éd. Paris, A. Picard ; Dijon, H. Grigne ; 1882. Sur Talant : GARNIER (J.), « Le château de Talant : monographie ». *M.C.A.C.O.*, t. III, Dijon, 1846, p. 213-311.

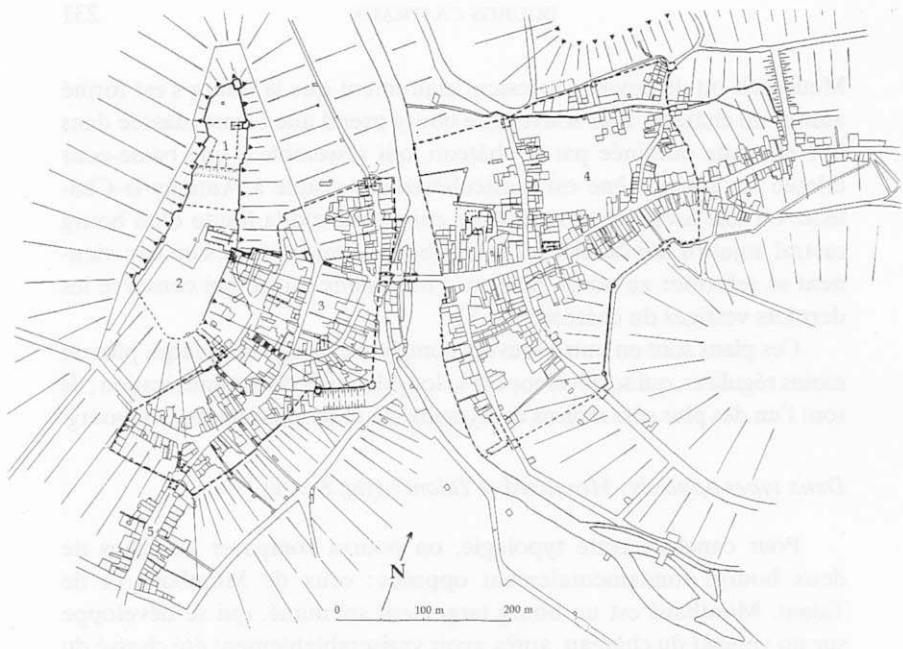


FIG. 8. — Plan du bourg de Montbard. 1 : Château ; 2 : emplacement du bourg primitif ; 3 : bourg ; 4 : grand faubourg ; 5 : petit faubourg.

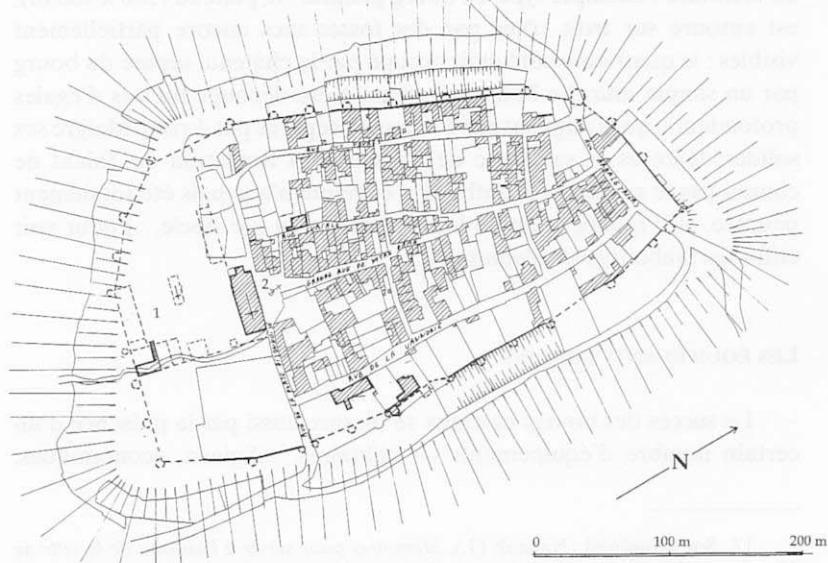


FIG. 9. — Plan du bourg de Talant. 1 : château ; 2 : place du marché.

institutionnels... — qui sont des caractères propres à tous les bourgs, et non pas uniquement aux bourgs castraux. L'aspect économique et institutionnel a déjà largement été traité par M. Richard, aussi nous nous contenterons une fois encore de reconnaître les traces de ces équipements dans le paysage.

Les équipements militaires

Si l'enceinte, à partir du XIII^e siècle, est un caractère constant de la ville, elle semble moins fréquente, ou du moins plus tardive, pour les bourgs castraux. Talant, Saint-Jean-de-Losne et Chaumont-de-Châtillon, dont les fortifications sont pratiquement contemporaines de la fondation, sont des exceptions. Semur-en-Auxois est aussi un cas exceptionnel par la qualité de la construction et de la conservation de son enceinte urbaine. Saulieu et Arnay-le-Duc semblent avoir été doté d'un système de défense aussi sophistiqué.

Beaucoup plus humble — et beaucoup plus représentative des murailles des bourgs castraux — est l'enceinte de Salives : elle est constituée d'un mur haut de 3 à 4 mètres, flanqué de tours rondes de même hauteur, et ouverte de deux portes sans pont-levis défendues par deux tours de flanquements. Cet ensemble est sans doute tardif (XVI^e siècle) ; il peut servir d'illustration pour un certain nombre d'enceintes villageoises beaucoup moins bien conservées, mais qui semblent posséder les mêmes caractères : notamment à Montbard, à Baigneux-les-Juifs et à Grancey-le-Château. Ces enceintes de pierre ont vraisemblablement succédé à des enceintes plus simples, appelées « enceintes champêtres » dans la typologie de G. Giuliano¹⁸, constituées d'un fossé et d'une levée de terre : on en voit encore un exemple intact à Antigny-le-Château, et on repère encore les fossés d'un bourg déserté à Griselles. Les grandes enceintes près des mottes de Montigny-Saint-Barthélémy, de la Ressingle à Collonges-lès-Premières et de Reullée à Marigny-lès-Reullée sont peut-être aussi des enceintes champêtres de projets de bourg ou de bourgs avortés¹⁹. Enfin, il est important de remarquer et de préserver les vestiges de trois bourgs dont les fossés sont encore mis partiellement en eau par des dérivations de rivières : il s'agit d'Is-sur-Tille, de Mirebeau, et du bourg inférieur de Til-Châtel.

18. GIULIATO (G.), « Les enceintes urbaines et villageoises en Lorraine médiévale », dans *Les peuplements castraux dans les pays de l'Entre-deux*, op. cit. p. 139-190.

19. Motte de Montigny-Saint-Barthélémy : coordonnées Lambert 746,15/2270,74 ; motte de la Ressingle à Collonges-lès-Premières : 824,6/2250,86 ; motte de Reullée à Marigny : 798,46/2226,74.

Les équipements économiques

Il ne saurait être ici question de refaire une étude exhaustive des foires et marchés attachés à chaque bourg, même s'ils en constituent l'un des principaux éléments identitaires. On peut en revanche constater leur impact dans le paysage : les marchés ont rarement bénéficié, comme à Mirebeau, d'une place rectangulaire au centre du bourg ; le plus souvent, ils s'installent dans un élargissement de rue, comme c'est le cas à Talant où la rue Notre-Dame s'élargit pour former une place devant l'église. Les halles sont encore plus rares : les plus anciennes halles conservées sont sans doute celles de Salmaise, constituées d'une unique galerie couverte bâtie le long de la route. Celles de Vitteaux, qui ont échappé de peu à la destruction, sont beaucoup plus tardives, ainsi que celles de Nolay, qui ne sont constituées que d'une charpente de bois. À Saint-Seine-sur-Vingeanne, le plan et l'emplacement des halles, qui donnaient son nom à l'une des quatre rues du pays, ne sont connus que par un plan ancien²⁰ ; mais bien souvent, il ne reste du marché, des halles et du grenier à sel que des toponymes conservés dans le nom des rues et des quartiers (rue du Marché à Grancey, rue des Halles à Montbard, rue du grenier à sel à Aignay-le-Duc et Vitteaux.)

Les équipements religieux

Sous réserve d'une étude plus exhaustive, il semble que les bourgs éprouvent quelques difficultés à obtenir une église paroissiale ; le plus souvent, il n'y a pas création, mais transfert des bénéfices d'une paroisse désaffectée à une nouvelle église : c'est le cas à Til-Châtel et à Montbard. C'est parfois l'ancienne chapelle castrale qui est élevée au rang d'église paroissiale, comme ce semble le cas à Liernais, Thoisy-la-Berchère ou Montmoyen. Aussi l'église paroissiale se trouve-t-elle souvent dans l'enceinte ou la basse-cour du château : elle y était naguère à Gurgy-le-Château, Meursault et Frôlois ; elle y est encore à Montbard, Châtillon et Époisses. Les chapelles, les églises, les couvents et les prieurés furent généralement des bâtiments modestes ; les seuls bâtiments à marquer durablement le paysage des bourgs castraux furent les collégiales. Si celle de Vergy, fondée par l'évêque de Paris en 1033, n'a pas échappé à la destruction de 1609, on peut voir dans celles de Thil (fondée en 1341) et celle de Grancey-le-Château (1361) que ces édifices servaient manifestement à exprimer la puissance et la richesse du seigneur bâtisseur.

20. C 2514, plan de 1731.

De manière générale, il semble donc que le bourg castral, dans la mesure où sa croissance est soutenue par la volonté d'un seigneur, souffre d'une tendance au suréquipement, comme Vergy qui dispose d'une foire, d'un marché, d'une place de marché occupant la moitié du château, d'une église paroissiale, d'un chapitre de chanoines et d'un monastère de réguliers, et qui n'a pour ainsi dire pas de bourg, ou du moins pas d'habitants.

LE RÉSEAU DES BOURGS CASTRAUX

La carte des peuplements castraux en Côte-d'Or²¹ (fig. 10) ne saurait être considérée comme un document définitif et exhaustif, tant la définition du bourg castral peut parfois être subjective : on y trouvera par exemple la mention de Villeneuve-lès-Essey, dont le toponyme atteste une volonté de peuplement qui n'a jamais eu de suite, mais elle ignore Argilly, Rouvres ou Molinot, en arguant que ces bourgs ne semblent pas s'être formés ni avoir été restructurés par la construction du château auquel ils doivent leur notoriété.

Bourgs et peuplements castraux

La carte présentée n'est donc pas une carte des bourgs : tout d'abord, parce que les peuplements castraux n'ont pas tous bénéficié du statut de bourg : les traces de construction au pied des motte de Blanot ou de Tart sont celles de hameaux paysans, qui n'ont sans doute jamais eu ni privilège ni aucun caractère de centralité. D'autre part, tous les bourgs ne sont pas d'origine castrale : outre Nuits (Saint-Georges), que J. Richard définit comme un bourg castral détaché du château de Vergy²², il manquerait à cette carte tous les bourgs abbatiaux (Saint-Seine-l'Abbaye, Bèze, Moutiers-Saint-Jean, Molesmes...) moins nombreux mais aussi dynamiques que les bourgs castraux. Enfin, elle ne tient pas compte du réseau urbain antérieur à la réorganisation castrale, et articulé sur les anciennes cités gallo-romaines.

21. Les limites sont celle de l'actuelle Côte-d'Or, amputée de la commune de Ménessaire ; les numéros renvoient à la liste des peuplements castraux, les croix indiquent des sites de peuplements castraux certains, les numéros sans croix désignent des sites cités dans l'article, mais dont le caractère castral n'est pas certain.

22. RICHARD (J.), « Les peuplements castraux en Bourgogne ducale », *op. cit.*, p. 45.

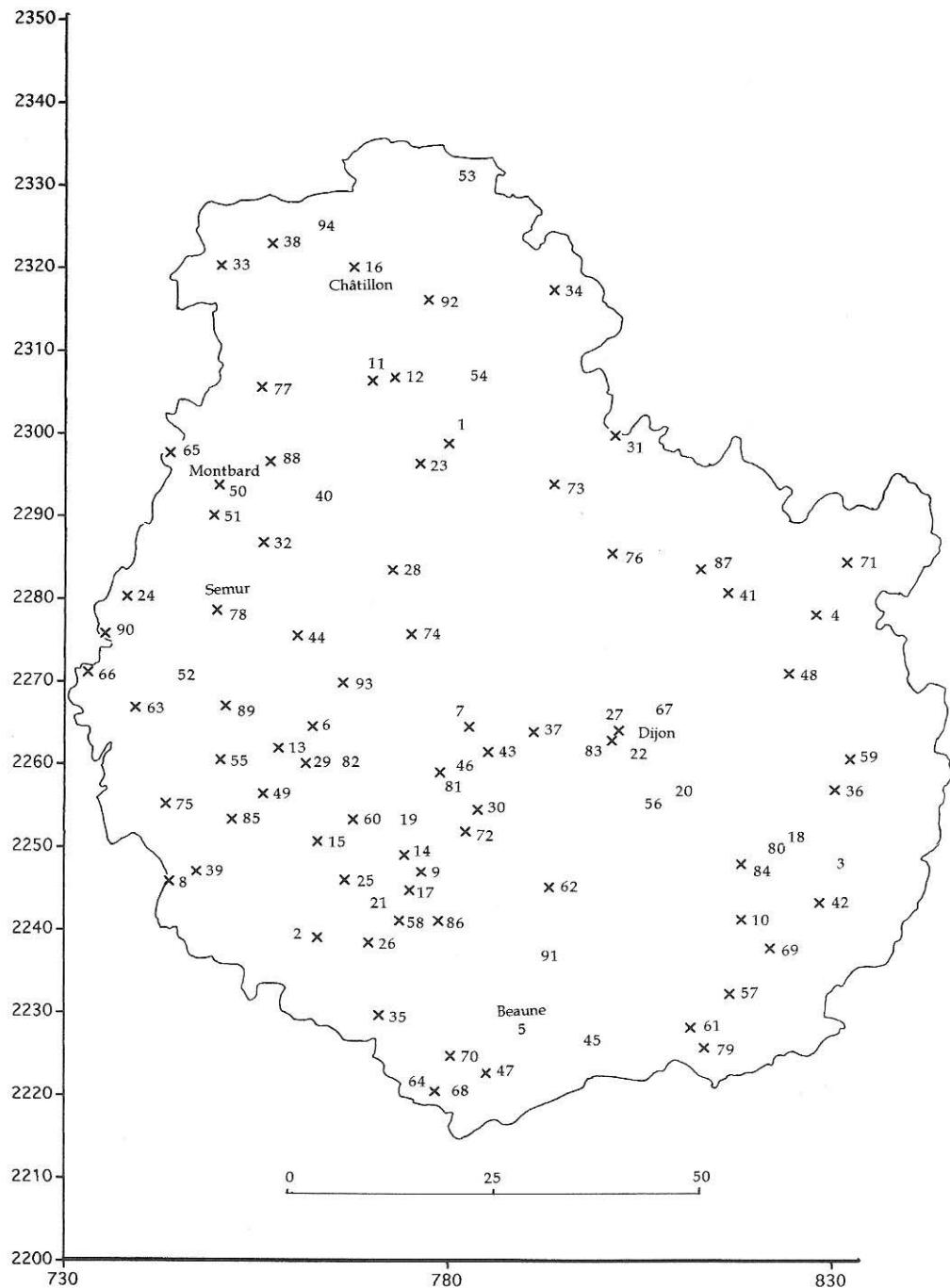


FIG. 10. — Peuplements castraux en Côte-d'Or.

n°	Commune	Nom du site	Arrondissement	Canton	Bourg castral
1	Aignay-le-Duc	Château d'Aignay-le-Duc	Montbard	Aignay-le-Duc	☒
2	Arnay-le-Duc	Château d'Arnay-le-Duc	Beaune	Arnay-le-Duc	☒
3	Auxonne	Vieux château d'Auxonne	Dijon	Auxonne	☐
4	Beaumont-sur-Vingeanne	Château de Beaumont-sur-Vingeanne	Dijon	Mirebeau	☒
5	Beaune	Vieux château de Beaune	Beaune	Beaune nord	☐
6	Beurizot	Château de Saint-Beury	Montbard	Vitteaux	☒
7	Blaisy-Haut	Château de Blaisy-Haut	Dijon	Sombernon	☒
8	Blanot	Motte de Melin (Blanot)	Beaune	Liernais	☒
9	Bouhey	Maison forte de Bouhey	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
10	Brazeay-en-Plaine	Maison forte de Brazeay-en-Plaine	Beaune	Saint-Jean-de-Losne	☒
11	Brémur-et-Vauvois	Château de Brémur	Montbard	Châtillon-sur-Seine	☒
12	Busseaut	Château de Busseaut	Montbard	Aignay-le-Duc	☒
13	Charny	Château de Charny	Montbard	Vitteaux	☒
14	Châteauneuf	Château de Châteauneuf	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
15	Châtellenot	Château de Châtellenot	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
16	Châtillon-sur-Seine	Château de Châtillon	Montbard	Châtillon-sur-Seine	☒
17	Chaudenay-le-Château	Château de Chaudenay-le-Château	Beaune	Bligny-sur-Ouche	☒
18	Collonges-lès-Premières	Maison de la Ressingie (Collonges)	Dijon	Genlis	☐
19	Commarin	Maison forte de Commarin	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
20	Crimolois	Château de Crimolois	Dijon	Dijon 2	☐
21	Cussy-le-Châtel	Château de Cussy-le-Châtel	Beaune	Arnay-le-Duc	☒
22	Dijon	Vieux château de Dijon	Dijon	Dijon 1	☒
23	Duesme	Château de Duesme	Montbard	Aignay-le-Duc	☒
24	Époisses	Château d'Époisses	Montbard	Semur-en-Auxois	☒
25	Essey	Maison forte de Villeneuve-lès-Essey	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
26	Foissy	Château d'Antigny-le-Château	Beaune	Arnay-le-Duc	☒
27	Fontaine-lès-Dijon	Château de Fontaine-lès-Dijon	Dijon	Fontaine-lès-Dijon	☒
28	Frôlois	Château de Frôlois	Montbard	Venarey-les-Laumes	☒
29	Gissey-le-Vieil	Château de Gissey-le-Vieil	Montbard	Vitteaux	☒
30	Gissey-sur-Ouche	Château de Gissey-sur-Ouche	Dijon	Sombernon	☒
31	Grancey-le-Château-Neuve	Château de Grancey-le-Château	Dijon	Grancey-le-Château	☒
32	Grignon	Château de Grignon	Montbard	Venarey-les-Laumes	☒
33	Griselles	Château de Griselles	Montbard	Laignes	☒
34	Gurgy-le-Château	Château de Gurgy-le-Château	Montbard	Recey-sur-Ource	☒
35	Jours-en-Vaux	Château de Jours-en-Vaux	Beaune	Nolay	☒
36	Lamarche-sur-Saône	Château de Lamarche-sur-Saône	Dijon	Pontailler-sur-Saône	☒
37	Lantenay	Château de Lantenay	Dijon	Dijon 5	☒
38	Larrey	Château de Larrey	Montbard	Laignes	☒
39	Liernais	Château de Liernais	Beaune	Liernais	☒
40	Lucenay-le-Duc	Maison forte de Lucenay-le-Duc	Montbard	Montbard	☐
41	Lux	Château de Lux	Dijon	Is-sur-Tille	☒
42	Mailly (Les)	Maison forte de Mailly-le-Château	Dijon	Auxonne	☒
43	Mâlain	Château de Mâlain	Dijon	Sombernon	☒
44	Marigny-le-Cahouët	Château de Marigny-le-Cahouët	Montbard	Venarey-les-Laumes	☒
45	Marigny-lès-Reuillée	Motte de Reuillée	Beaune	Beaune sud	☐
46	Mesmont	Château de Mesmont	Dijon	Sombernon	☒
47	Meursault	Château de Meursault	Beaune	Beaune nord	☒
48	Mirebeau	Château de Mirebeau	Dijon	Mirebeau	☒
49	Mont-Saint-Jean	Château de Mont-Saint-Jean	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
50	Montbard	Château de Montbard	Montbard	Montbard	☒
51	Montigny-Montfort	Château de Montfort	Montbard	Montbard	☒
52	Montigny-Saint-Barthélémy	Château de Montigny-Saint-Barthélémy	Montbard	Précy-sous-Thil	☒
53	Montigny-sur-Aube	Château de Montigny-sur-Aube	Montbard	Montigny-sur-Aube	☐
54	Montmoyen	Château de Montmoyen	Montbard	Recey-sur-Ource	☒
55	Motte-Ternant (La)	Château de la Motte-Ternant	Montbard	Saulieu	☒
56	Ouges	Maison forte d'Ouges	Dijon	Chenôve	☐
57	Pagny-le-Château	Château de Pagny	Beaune	Seurre	☒
58	Painblanc	Motte de Painblanc	Beaune	Bligny-sur-Ouche	☒
59	Pontailler-sur-Saône	Château de Pontailler	Dijon	Pontailler-sur-Saône	☒
60	Pouilly-en-Auxois	Château de Pouilly-en-Auxois	Beaune	Pouilly-en-Auxois	☒
61	Pouilly-sur-Saône	Motte Saint-Jean (Pouilly-sur-Saône)	Beaune	Seurre	☒
62	Reulle-Vergy	Château de Vergy	Dijon	Gevrey-Chambertin	☒
63	Roche-en-Brenil (La)	Maison forte de la Roche-en-Brenil	Montbard	Saulieu	☒
64	Rochepot (La)	Ancien château de la Rochepot	Beaune	Nolay	☒
65	Rougemont	Les Tours (Rougemont)	Montbard	Montbard	☒
66	Rouvray	Château de Rouvray	Montbard	Saulieu	☒
67	Ruffey-lès-Échirey	Château de Ruffey	Dijon	Dijon 1	☐
68	Saint-Aubin	Maison forte de Gamay	Beaune	Nolay	☒
69	Saint-Jean-de-Losne	Château de Saint-Jean-de-Losne	Beaune	Saint-Jean-de-Losne	☒
70	Saint-Romain	Château de Saint-Romain	Beaune	Nolay	☒
71	Saint-Seine-sur-Vingeanne	Château de Saint-Seine-les-Halles	Dijon	Fontaine-Française	☒
72	Saint-Victor-sur-Ouche	Château de Marigny-sur-Ouche	Dijon	Sombernon	☒
73	Salives	Château de Salives	Dijon	Grancey-le-Château	☒
74	Salmaise	Château de Salmaise	Montbard	Venarey-les-Laumes	☒
75	Saulieu	Château de Saulieu	Montbard	Saulieu	☒
76	Saulx-le-Duc	Château de Saulx-le-Duc	Dijon	Is-sur-Tille	☒
77	Savoisy	Château de Savoisy	Montbard	Laignes	☒
78	Semur-en-Auxois	Château de Semur-en-Auxois	Montbard	Semur-en-Auxois	☒
79	Seurre	Château de Saint-Georges (Seurre)	Beaune	Seurre	☒
80	Soirans-Foufrans	Maison forte de Soirans	Dijon	Auxonne	☒
81	Sombernon	Château de Sombernon	Dijon	Sombernon	☒
82	Soussay-sur-Brionne	Tour du Jéricho (Soussey)	Montbard	Vitteaux	☒
83	Talant	Château de Talant	Dijon	Fontaine-lès-Dijon	☒
84	Tart-le-Bas	Château de Tart-le-Bas	Dijon	Genlis	☒
85	Thoisay-la-Berchère	Château de Thoisay-la-Berchère	Montbard	Saulieu	☒
86	Thorey-sur-Ouche	Maison forte de Thorey-sur-Ouche	Beaune	Bligny-sur-Ouche	☒
87	Til-Châtel	Château de Til-Châtel	Dijon	Is-sur-Tille	☒
88	Touillon	Château de Touillon	Montbard	Montbard	☒
89	Vic-sous-Thil	Château de Thil	Montbard	Précy-sous-Thil	☒
90	Vieux-Château	Château de Vieux-Château	Montbard	Semur-en-Auxois	☒
91	Villiers-la-Faye	Mont-Saint-Victor (Villiers-la-Faye)	Beaune	Nuits-Saint-Georges	☒
92	Villiers-le-Duc	Tour de Villiers-le-Duc	Montbard	Châtillon-sur-Seine	☒
93	Vitteaux	Château de Vitteaux	Montbard	Vitteaux	☒
94	Vix	Mont-Lassois	Montbard	Châtillon-sur-Seine	☒

Continuité avec le réseau gallo-romain

Aux x^e et xi^e siècles, la croissance démographique amène un besoin de structures d'encadrement et d'échange qui n'est plus satisfait par le réseau trop lâche des cités, *castra* et *burgus* subsistant ; le peuplement castral crée donc un « second réseau urbain »²³ plus serré, mais qui reprend souvent des éléments du réseau romain abandonné.

L'archéologie révèle qu'un certain nombre de bourgs castraux majeurs (Mâlain, Mirebeau, Sombernon, Til-Châtel...) se sont installés sur ou à proximité d'un site de peuplement gallo-romain, *vicus*, camp militaire, bourgade. Les sources font bien sûr défaut entre le iii^e et le x^e siècle, mais les quelques fouilles archéologiques semblent à chaque fois prouver qu'il n'y a pas eu continuité du peuplement. À Mâlain par exemple, la cité gallo-romaine, qui avait une fonction évidente d'encadrement, de commerce et de production, disparaît totalement à partir du iv^e siècle, date à laquelle elle est vraisemblablement supplantée par Mesmont, plus facilement défendable. Si le nom de *Mediolanum* subsiste, ce ne peut être que par l'intermédiaire d'un peuplement lâche qui n'a laissé ni trace écrite, ni trace archéologique. À partir du xii^e siècle, l'habitat se regroupe autour du château, d'une manière lente et imparfaite. Ainsi, si les bourgs médiévaux s'installent sur les bourgs romains, c'est plutôt sous la contrainte — car elle existe — de la topographie, que par une simple continuité.

Certains sites romains importants n'ont pas connu de réoccupation médiévale : c'est le cas d'Alesia, de Vertault, de Beneuvre ou de Braux. Certes, il a été dit avec raison que le centre décisionnel d'Alesia avait pu être transféré à Semur ; néanmoins, il est étonnant qu'un site aussi bien placé n'ait pas vu s'installer un châtelainie et son village ; la raison en est sans doute à chercher dans la géographie féodale, et vraisemblablement dans les seigneuries ecclésiastiques qui furent, dans la mesure de leur possibilité, un frein à l'installation des seigneuries châtelaines.

De manière générale, on constate peu de traces d'occupation romaine sous les sites de peuplement castraux : il semble donc que la croissance économique et démographique des x^e et xi^e siècles ait entraîné un besoin d'encadrement et d'échange bien supérieur à ce qu'avait pu connaître la Gaule romanisée.

23. BUR (M.), « Aux origines du second réseau urbain : l'impact du château sur le peuplement », *op. cit.* p. 5 à 14.

Réseau ou encellulement ?

Même en supprimant de la carte des peuplements castraux les petits établissements qui ne méritèrent jamais le titre de bourg, et en y ajoutant les bourgs non castraux, on aura du mal à y reconnaître la trace d'un réseau de bourgs centralisateurs tel que le définissait Christaller²⁴. Il y a bien, à une trentaine de kilomètres autour de Dijon, un cercle de bourgs attractifs dont beaucoup se sont développés autour d'un pôle castral (Til-Châtel, Mirebeau, Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Beaune, Sombernon) mais là s'arrête la construction du réseau.

Ce qui est beaucoup plus visible — et pas moins intéressant — dans cette carte, c'est plutôt l'irrégularité du peuplement castral, avec de grandes zones vides dans la plaine de la Saône et dans le bailliage de la Montagne, et des réseaux beaucoup plus denses sur le lit de la Saône et dans l'Auxois, notamment dans le bailliage d'Arnay.

Le long de la Saône s'alignent Pontailler, Lamarche, Auxonne, Mailly, Saint-Jean-de-Losne, Pagny, Pouilly-sur-Saône et Seurre. En général, ce sont des centres de peuplement anciens, (Losne, Auxonne, Seurre), ou des bourgs castraux précoce (Mailly, Pagny), qui s'installent sur un gué, un port, voire un pont. Le regroupement précède vraisemblablement le château, qui ne vient que surveiller et structurer un regroupement spontané ; le dynamisme commercial vient donc ici de la Saône, du sud peut-être, et touche la région dès le x^e siècle.

Dans l'Auxois, le phénomène est plus tardif ; pour le promeneur qui en quelques kilomètres visite Mâlain, Blaisy, Marigny, Commarin, Chaudenay, Châteauneuf, Châtellenot, et un peu plus loin Thoisy-la-Berchère, Mont-Saint-Jean, et Charny, il semble vraiment que tous les villages de cette région se sont massés au pied de châteaux ; encore n'a-t-il pas vu les châteaux détruits de Mesmont, Gissey-sur-Ouche, Bouhey, Painblanc, Cussy-le-Châtel, Pouilly-en-Auxois et Gissey-le-Vieil. Le taux de groupements à caractère castral atteint en effet 1 cas pour 4,2 villages dans les bailliages de Saulieu et d'Arnay ; il est de 1 pour 8,7 villages dans le bailliage de Beaune-Nuits, et de 1 pour 9,25 dans celui de la Montagne²⁵. Avec 1 regroupement castral pour 4 villages, on ne peut parler ni de bourg, ni de critère de centralité : il s'agit là d'un phénomène d'encellulement, « *d'incastellamento* » caractérisé.

24. CHRISTALLER (W.), *Die Zentralen Orte in Süddeutschland : eine ökonomisch-geographische Untersuchung über die Gesetzmässigkeit, der Verbreitung und Entwicklung der Siedlungen mit städtischen Funktionen*, Darmstadt, 1933, 2^e ed. 1968.

25. Bailliage d'Arnay : 13 bourgs castraux pour 56 communes ; Saulieu : 10 pour 42 ; Beaune : 13 pour 82 ; Nuits : 3 pour 57 ; Châtillon : 12 pour 111.

Cette exceptionnelle densité s'explique peut-être par un dynamisme économique et démographique particulièrement marqué en Auxois, mais il faut remarquer que les sites de défrichement y sont rares (contrairement aux bourgs castraux de la Montagne.) La spécificité du peuplement vient plutôt de la densité exceptionnelle des puissants lignages de cette région : les Sombernon, les Chaudenay, les seigneurs de Chagny-Antigny, et surtout les puissants sires de Mont-Saint-Jean. Ces familles sont connues surtout à partir du XIII^e siècle, mais elles sont sans doute les héritières des seigneurs châtelains qui ont remodelé le peuplement de l'Auxois dès le XII^e, voire le XI^e siècle.

Les bourgs castraux aujourd'hui

La castralisation du peuplement, qui se fait sentir dès le X^e siècle dans les régions ouvertes du val de Saône, et qui n'atteint qu'un siècle plus tard les montagnes bourguignonnes, a contribué à donner à chacun de nos paysages un caractère propre, et permet de rendre compte de phénomènes aussi importants que les villages perchés de l'Auxois ou l'habitat dispersé du Morvan. La plupart des bourgs qui animent aujourd'hui l'économie du département, et notamment les chefs-lieux de cantons, sont des créations nées de la grande croissance commencée dès avant l'an 1000 et qui dure jusqu'au XIII^e siècle. De nombreux bourgs, de nombreuses villes en ont gardé un caractère pittoresque ; certaines, comme Semur, en sont fières et cultivent leur identité de citadelle médiévale. Bien souvent au contraire, les aménageurs ignorent l'intérêt de la configuration, du plan de leur cité ; les quartiers anciens sont rasés à Montbard, à Saint-Jean-de-Losne ; on construit un lotissement sur le château de Vitteaux, et un parking sur celui de Sombernon. Si elle n'y prend garde, la grande croissance de cette fin de XX^e siècle va détruire ce qui faisait le sens et le charme de ces petites villes de caractère.

(Séance du 17 janvier 1996)